

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 94 (1997)  
**Heft:** 8

**Vorwort:** Éditorial

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Editorial

Au moment où je m'adresse à vous par la plume, le soleil fait son apparition sur ma table, radieux ; je le trouve presque narquois après toute cette période d'absence.

Ces derniers jours, une quarantaine en réalité, furent plutôt désastreux pour l'apiculture.

Nos abeilles, à l'affût de chaque accalmie pour se « ruer » au travail, ne revenaient pas de leur sortie de la ruche en quête de nectar, de pollen ; la pluie, le froid les surprenaient en pleine activité et les clouaient au sol sans retour.

Pour l'apiculteur, qui aime ses abeilles, quel crève-cœur ! Mais rien ni personne ne peut changer cette situation ; reste à espérer qu'elle s'améliore, mais la saison qui tire à sa fin laissera un goût plutôt amer (à part quelques exceptions).

Pendant ce temps, la Communauté européenne légifère, à Bruxelles, sur l'apiculture, et par là la reconnaît comme activité agricole à part entière en la subventionnant, modestement il est vrai mais réellement.

Et nous, que faisons-nous dans ce pays ? Il serait temps que nos instances se préoccupent de notre position en tant que partenaire agricole, en tant que partenaire économique.

Notre apiculture, bien organisée, sérieuse, devrait trouver sa place dans l'économie de ce pays, et partant du marché des importations.

*Votre rédacteur*

## COMMUNIQUÉ DE LA RÉDACTION

### Délais rédactionnels

Le dernier délai pour la remise des documents, articles, convocations, communiqués, etc., est fixé **au 6 de chaque mois précédant la parution de la revue.**

